

ÉTUDE DU  
Notaire Delvigne, à Tongres.



ET DÉFINITIVE

## D'UNE TERRE, SOUS WIHOGNE.

Jeudi 15 décembre 1860, à 11 heures du matin, au local ordinaire de la justice de paix, à l'hôtel-de-ville de Tongres,

Le notaire DELVIGNE, à ce commis, vendra publiquement et définitivement :

Une terre arable de 86 ares 10 centiares, sise sous Wihogne, en lieu dit *dessous le bois Robert*, joignant Monsieur Grisar-Hosset et les pauvres de Liège.

Entrée en jouissance immédiate.  
S'adresser au dit notaire, ou à M. le Juge de paix, à Tongres.

## OPENBARE VERPACHTING, TE LOWAIGE.

De notaris DELVIGNE, residerende te Tongeren, zal op maendag 17 december 1860, om 9 uren 's morgens, ten herberge van de weduwe Dessers, te Lowaige, op verzoek van de heeren leden van het kerkfabryk der succursale kerk van Lowaige, openbaerlyk verpachten : Omtrent de 14 hektaren akkerland en beemid, verdeeld in 25 loten, en gelegen onder de gemeentens Lowaige en Thys, breeder omschreven op de sengeplakte affixien.

ÉTUDE DU  
Notaire Neven, à Tongres.

## VENTE PUBLIQUE.

Samedi 29 décembre 1860, à 9 heures du matin, les frères, sœur et beau frère REXARD, feront vendre publiquement dans la ferme de ce dernier à Frère, par le ministère du notaire NEVEN :



10 bons chevaux de labour de 18 mois à 6 ans.  
10 vaches de la meilleure espèce.  
3 truies pleines.  
2 verrats.  
21 nourains.

1 charriot, 2 charrettes, 1 tombereau, 2 nouvelles roues, le tout de 11 centimètres, 1 beau rouleau, 4 charrues, 3 herses, 1 diable-volant, harnais de chevaux, chaînes et autres objets.

Les ustensiles de brasserie, tels que 1 chaudière de 15 hectolitres, 2 cuves de 24 et 10 hectolitres, le tout aussi bon que neuf, ayant peu servi.

## VENTE

DE BEAUX

## CHÊNES, DE BALIVEAUX

ET DE

### PEUPLIERS DU CANADA,

dans la terre de BOVELINGEN, commune de Marlinne, canton de Looz.

Mardi 11 décembre 1860, à 11 heures du matin, M. le comte FRANÇOIS DE BORCHGRAVE D'ALTENA fera vendre en hausse publique :

### 70 gros Chênes,

croissant dans le parc de son château de Bovelingen, mesurant un à deux mètres de circonférence, renommés pour la qualité du bois.

### 100 jeunes Chênes dits Baliveaux

dont beaucoup conviennent pour timons, dans le bois de Heken, où l'on commencera la vente.

Le même jour, à 3 heures de relevée, il sera vendu également en hausse publique, à la requête de M. le baron CAMILLE DE TORACO, sénateur :

### 130 jeunes Peupliers du Canada,

formant la moitié des arbres, garnissant une prairie sous Goyer, détenue jadis par M. Stassens.

Ces peupliers, d'une belle venue, conviennent pour tous usages.

Transport facile et à crédit.

ÉTUDE DU NOTAIRE  
Timmermans, à Cortessem.

## GRANDES VENTES

DE TRÈS-BEAUX ET

## GROS ARBRES.

Le notaire TIMMERMANS vendra publiquement à crédit et sur le lieu, chaque jour à 10 heures du matin :

A. A la requête de la famille GYSSENS :

### Mardi 11 décembre 1860,

une grande quantité de canadas, peupliers, bois blancs, frênes et chênes, croissant à Schalkhoven, au lieu dit *op de Geer*, où l'on commencera, et sur un pré au *Hombroek*.

B. A la requête des enfants DIEU de Jesseren :

### Mercredi 12 décembre,

160 bois blancs (1<sup>re</sup> qualité). Parmi le nombre il y en a plusieurs de presque 5 mètres de pourtour, plus quelques canadas et saules et 1 chêne, croissant tous à Jesseren sur une terre au *Vissegat*, contre la campagne de Gorsleeuw, où l'on commencera, et sur plusieurs autres terres et pré, ainsi que dans une prairie près de la maison mortuaire au *Broek*.

IMMÉDIATEMENT APRÈS, les dits enfants vendront sous la direction du dit notaire, de la même manière 50 beaux bois blancs de la meilleure qualité, croissant sur 2 terres et 1 prairie à Haren sous Bommershoven.

On commencera sur une terre contre la rue communale près de la chaussée.

C. A la requête de M. le baron G. DE WOELMONT :

### Mercredi 19 décembre,

un très-grand nombre de beaux chênes de toute dimension et propres à tout usage, croissant à Oplieux dans la *Garenne* près du château, où l'on commencera, et dans un bois près de la ferme d'en bas.

## VENTE PUBLIQUE

de livres de théologie, de philosophie, d'histoire, de littérature, etc., lundi, 10 décembre prochain, à 10 heures du matin, chez H.-J. CEYSENS, imprimeur à Hasselt, rue du Démer.

Le catalogue se vend à Hasselt chez H. POPPE, libraire, et à Tongres chez M. F. COLLEE, au prix de 15 cent<sup>m</sup>.

## 3000 FR. A PLACER

SUR BONNE HYPOTHÈQUE.

S'adresser au bureau du journal.

KANTOOR VAN DEN

## Notaris Vrindts, te Tongeren.



## VAN BOOMEN.

Zaterdag 15 december 1860, te 10 uren 's morgens, zal de notaris VRINDTS, ter rekwisitie van den heer HUVENERS, regter, ten meestbiedende en op krediet verkoopen :

Eene menigte canadas en witboomen, waeronder verscheidene van buitengewoone lengte en dikte, staende uitgewassen op het goed genaemd *den Berg*, onder Mulken.

Men zal zich vergaderen achter de Fontein.

ÉTUDE DE

## M<sup>re</sup> Galand, notaire à Glons.

## VENTE

D'UN TRÈS-BEAU

## MOBILIER DE FERME.

Les lundi, mardi et mercredi, 18, 19 et 20 février 1861, chaque jour à 11 heures du matin, M. HUBERT JURELLE, cessant toute exploitation, fera vendre par le ministère de M<sup>re</sup> GALAND, notaire à Glons :

Le beau mobilier garnissant la ferme qu'il occupe dite de l'abbaye, à Heure-le-Romain.

Des annonces ultérieures donneront le détail et l'ordre de la vente.

Véritable Elixir Tonique Anti-Glaireux

OU

DOCTEUR GUILLIÉ, PRÉPARÉ PAR PAUL GAGE, PHARMACIEN,  
rue de Grenelle-Saint-Germain, 13, Paris.

M. PAUL GAGE a acheté, en 1832, la propriété de l'ÉLIXIR ANTI-GLAIREUX DU DOCTEUR GUILLIÉ, par acte passé devant M<sup>re</sup> Cottinet, notaire à Paris, et enregistré. Ce n'est pas un remède secret, et la vente en est autorisée par divers arrêtés des cours impériales et de la cour de cassation.

L'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, offre à la thérapeutique l'un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles et les plus économiques que l'on connaisse, comme purgatif et en même temps comme dépuratif.

Il est surtout utile aux médecins de campagne, aux pères de familles éloignés des secours médicaux et aux ecclésiastiques qui se donnent pour mission de visiter les pauvres malades et de secourir les indigents.

Il est également utile à la classe ouvrière à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments.

Une expérience de plus de QUARANTE ANNÉES a démontré jusqu'à l'évidence que l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était d'une efficacité incontestable contre les fièvres des pays marécageux, les dysenteries, le choléra morbus, la fièvre jaune et les maladies épidémiques, contre les affections goutteuses et rhumatismales, contre les catarrhes de la vessie ; dans les maladies des femmes et des enfants, dans les maladies du foie et de l'estomac, dans les affections qui compliquent l'âge critique et la vieillesse, dans les gastralgies, les gastro-entérites, les engorgements glanduleux, les affections herpétiques et hépatiques, les engorgements pulmonaires, les hémorroïdes, etc., etc.

Une brochure explicative, qui est un véritable traité de médecine usuelle et domestique, est délivrée gratis avec chaque bouteille d'Élixir. Elle doit être exigée.

Un arrêt de la Cour impériale de Dijon, du 7 août 1854, a déclaré, sur le rapport des experts-chimistes, MM. Ossian Henry et Chevalier, membres de l'Académie impériale de médecine de Paris, et Lassaigue, professeur de chimie à l'École impériale vétérinaire d'Alfort, désignés par cette Cour pour en faire l'analyse, que l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE, était un perfectionnement de la formule des CODÈX FRANÇAIS, n<sup>o</sup> 327, que ce médicament, ainsi perfectionné, agissait toujours d'une manière constante et régulière, et que la vente en devait être autorisée.

Cet arrêt a été confirmé par la Cour impériale de Rouen, le 27 novembre 1855, par la Cour impériale de Metz, le 11 février 1857, et ce dernier par la Cour de cassation, le 14 mai 1857. Un arrêt semblable a été rendu par la Cour Suprême de Prusse, à la date du 23 mars 1855.

L'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, préparé par PAUL GAGE a été contrefait, et M. GAGE a fait condamner les contrefacteurs à l'amende, aux frais, à des dommages-intérêts considérables, et à la publication, dans les journaux, aux frais des contrefacteurs, du jugement du tribunal de commerce du 17 mars 1856, et des arrêtés de la Cour impériale de Paris, 1<sup>re</sup> chambre, des 12 janvier 1857 et 22 janvier 1858, qui avaient prononcé ces diverses condamnations.

Un nouveau jugement du tribunal de commerce de Paris, à la date du 31 mai 1858, a condamné les contrefacteurs à deux mille francs de dommages-intérêts au profit de M. PAUL GAGE.

Pour prévenir les suites funestes de la contrefaçon, M. PAUL GAGE a pris le parti de coiffer d'une bande de papier imprimé en rouge, sur fond sablé inimitable, avec sa signature écrite à la main, chacune des bouteilles d'ÉLIXIR DE GUILLIÉ qui sortent de sa pharmacie.

Le public est prié de refuser comme contrefaites, toutes les bouteilles qu'on lui présenterait sans être revêtues de cette marque distinctive, et surtout sans être accompagnées de la brochure.

L'Élixir se vend en bouteilles du prix de 6 fr ; et en demi-bouteilles 3 fr. 50 c.

Pour la vente en gros de l'ÉLIXIR DE GUILLIÉ, prépare par PAUL GAGE, s'adresser chez M. PAUL GAGE, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 13, Paris, et à Bruxelles, chez MM. DURAND et fils, MISSOTTEN et THILLEMANS, RENOU et C<sup>o</sup>, VAN KERKHOVEN-DE GHEEST, VAN DEN SCHRIECK et C<sup>o</sup>, et pour la vente en détail, chez MM. SCHOOFFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne ; RAMLOT, pharmacien, 38, Grande rue des Bouchers.

Dépôt à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

Librairie de M.-F. COLLEE, à Tongres,  
grand'place, n<sup>o</sup> 20.

## ALMANACHS 1861.

Almanach du monde illustré.  
Almanach de l'univers illustré.  
Almanach musical.  
Almanach encyclopédique.  
Petit almanach impérial.  
Almanach de Napoléon.  
Almanach du magicien des salons.  
Almanach de la littérature, du théâtre et des beaux-arts, doré sur tranches.  
Almanach des jeux de cartes, de combinaisons et d'exercices.  
Almanach. — Histoire des quatre fils Aymon.  
Almanach pour rire.  
Almanach Polichinelle.  
Almanach prophétique, avec 115 vignettes précédé du monde passé et du monde futur par M. Babinet.